



Si nous n'avions pas lutté pendant 15 ans contre le projet de décharge Saint-Escobille et les villages environnants ressembleraient à cela :

« Le village qui pue...

Retzwiller est une commune de 700 âmes située dans le département du Haut-Rhin en Alsace. Jusqu'ici, tout allait bien. La campagne, l'air pur, le chant des oiseaux, une vie calme et paisible. Il y a un mois environ, tout bascule. Des autocollants, des smileys jaunes qui pincement du nez, recouvrent le panneau «Village fleuri». Depuis un mois, une odeur pestilentielle d'œufs pourris incommodent les habitants. Un savoureux mélange de soufre et de jus de poubelle. Tout ça à cause de travaux d'agrandissement de la décharge départementale dont le propriétaire est SUEZ. L'entreprise a décidé d'agir en aspergeant le site de parfum de synthèse. Et depuis, ça pue encore plus. » (N. HUBERT "Charlie Hebdo")

Comme nous vous l'avons annoncé il y a un an et demi, grâce à notre combat juridique et à notre détermination, **le projet de centre de stockage de déchets ultimes, tel que prévu initialement en 2002, ne pourra pas être implanté à Saint-Escobille** et cela suite à une décision de justice (Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Versailles du 17 juin 2016) devenue définitive, car n'ayant pas fait l'objet d'un pourvoi en cassation et confirmée par le jugement au Tribunal Administratif en date du 26 mai 2017.

Nous vous invitons à fêter cette victoire et à venir soutenir notre lutte pour la défense de la Nappe phréatique de Beauce qui est menacée en permanence. N'oublions pas que c'est notre eau potable qui est en jeu.

lors de notre **Assemblée Générale**, ouverte à tous,

le **JEUDI 31 MAI 2018 à 20h30** salle polyvalente de **MEROBERT (91780)**

Cependant un autre dossier pourrait être déposé, car le site de Saint-Escobille est toujours inscrit sur le Plan régional d'élimination des déchets d'Ile de France.

Le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de l'Ile de France qui regroupe les plans concernant les différentes catégories de déchets est en cours d'élaboration : c'est un document important dont dépend notre avenir. Nous vous présenterons les actions menées afin que les projets de Saint-Escobille et de Groslieu à Allainville-aux-Bois soient retirés de ce document, ou que d'autres projets concurrents ne soient pas admis dans les villages alentour.

L'ADSE, adhérente au collectif « Zéro Waste France » (Zéro déchet, zéro gaspillage), avec de nombreuses autres associations, lutte avant tout pour une gestion des déchets respectueuse de l'environnement.

**Réduire, Réutiliser, Recycler,
Promouvoir l'économie circulaire**

Eco-concevoir et éco-produire les objets

Utiliser des technologies respectueuses de l'environnement

Sont les solutions qui permettront d'éviter la nécessité d'installations polluantes pour le traitement des déchets.

Des alternatives concrètes sont présentées sur le site Internet : www.adse-saintescobille.com

Adhérer à l'ADSE (tél. 01 69 95 31 32) c'est participer à promouvoir ces solutions :

Pour un monde sans décharge ! Pour la préservation de notre eau !

Nous soutenir :

- **Adhésion à partir de 2 euros ;**
- **Courriers de soutien (élus, associations, collectivités...)** ;
- **Contribution par documents, idées ;**
- **Dons d'objets et de livres mis en vente au profit de l'ADSE...**